

Pension alimentaire qui risque d'être stoppée

Par Marine, le 04/02/2010 à 10:57

Bonjour,

Je suis actuellement une étudiante majeure. Mon père me verse une pension alimentaire mensuelle cependant il souhaite me verser la totalité des mensualités en liquide d'un coup une fois par an.

J'ai également appris qu'il voulait transférer tous ses comptes personnels à l'étranger. J'aimerai savoir quels sont les risques si j'accepte une telle proposition et quels seront les recours possibles si, dans l'hypotèse d'une telle situation, il décide d'arreter de me verser la pension alors qu'il n'a plus aucun compte personnel en France... Merci.